

Sainte-Thérèse, le 2 août 2017

**Par courriel :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 574-576,  
Rue Labelle à Saint-Jérôme (lot 2 139 975)  
V/Réf. : E-17-409

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 20 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Rapport d'inspection du 11 octobre 2001, 3 pages
2. Lettre du 19 octobre 2001, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (6 pages)

RAPPORT D'INSPECTION

Date du Rapport 19 octobre 2001

---

N/RÉFÉRENCE: 7430-15-01-00000-7N

---

IDENTIFICATION

DATE DE L'INSPECTION: 11 octobre 2001

INSPECTEUR: Rhéal Boucher  
ACCOMPAGNÉ DE:

MUNICIPALITÉ: Saint-Jérôme

DESCRIPTION DE LA PLAINTÉ : Vérification LHE

ADRESSE POSTALE : Bar L'Attente 574 rue Labelle Saint-Jérôme  
DU PROPRIÉTAIRE :  
TÉLÉPHONE : art. 53-54

ADRESSE POSTALE :  
DU MANDATAIRE :  
TÉLÉPHONE :

PLAIGNANT(E):  
ADRESSE:  
TÉLÉPHONE :

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S):

PHOTOS: oui

BUT DE L'INSPECTION : Vérifier LHE

---

RÉDIGÉ PAR : 

Nom de l'inspecteur Rhéal Boucher

Date 19 octobre 2001

VÉRIFIÉ PAR : 

Nom du chef d'équipe

Date 5/12/01

---

## **DESCRIPTION DE L'INSPECTION FAITS CONSTATÉS**

L'Édifice est située sur le bord de la rivière du Nord. La majorité du terrain est occupé par la bâtisse et le stationnement asphalté. La rive se termine par un talus en pente forte ayant environ 40 degrés d'inclinaison. la hauteur du talus est d'environ 17 mètres. Le talus est recouvert de végétation caractéristique des milieu terrestres.

## **DESCRIPTION DE L'INSPECTION COMMENTAIRES RECUEILLIS**

## **CONCLUSION**

La LHE se situe dans le bas du talus et la limite de la rive de 15 mètres sur le haut au niveau de la crête.

## **RECOMMANDATIONS**

Le propriétaire a été informé des conclusion de l'inspection par voie téléphonique le 12 octobre 2001.

Fermer le dossier



Saint-Eustache, le 19 octobre 2001

art. 53-54

Bar L'Attente  
574 rue Labelle  
Saint-Jérôme (Québec)

N/Réf.: 7430-15-01-00000-7N  
Saint-Jérôme

Objet : Localisation de la Ligne des hautes eaux bar l'Attente au 574  
rue Labelle.

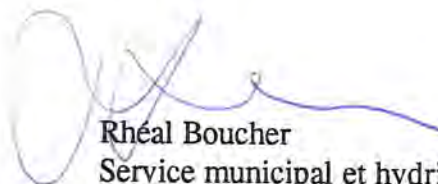
---

Monsieur,

La présente fait suite à une inspection que nous avons effectuée le 11 octobre 2001 sur le site ci haut mentionné. Suite à nos observations nous vous confirmons que la ligne des hautes eaux servant à délimiter la rive du littoral se situe dans le bas du talus. La limite de la bande de protection de 15 mètres se situe sur le haut du talus au niveau de la crête.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le soussigné aux (450) 623-7811 postes 230.

RB/rb



Rhéal Boucher  
Service municipal et hydrique

